

développement social. Les participants au Sommet ont invité les pays à collaborer davantage à l'échelle internationale afin d'éliminer le crime, la violence contre les femmes et le trafic des femmes et des enfants.

- **Valorisation de la diversité** — Les pays ont insisté sur l'importance de bien comprendre la diversité et d'en valoriser la contribution sociale. Ils ont préconisé l'adoption de lois propres à combattre le racisme et l'intolérance; la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; le raffermissement des mécanismes de règlement des différends et le respect du patrimoine culturel. Ils ont aussi encouragé les médias à promouvoir l'intégration sociale. Ils ont porté une attention spéciale au rôle de l'éducation et de la culture dans la promotion de la diversité et se sont également engagés à éliminer l'analphabétisme.
- **Égalité et justice sociale** — Les participants au Sommet ont reconnu qu'il fallait éviter de marginaliser les personnes les plus désavantagées et adopter les mesures voulues pour leur permettre d'acquérir des compétences et mettre leur potentiel en valeur. Ils ont insisté sur l'intégration aux grands courants de la société des personnes marginalisées et désavantagées, comme les handicapés, les autochtones et les personnes d'âge mur. Ils ont reconnu que les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les demandeurs d'asile devaient être traités de façon plus équitable, et qu'il était indispensable de réunir les familles. Les documents du Sommet préconisent la justice et l'égalité pour tous, surtout pour les femmes et les jeunes.

### III. MISE EN OEUVRE ET SUIVI

Les participants au Sommet ont proposé à la communauté internationale des moyens d'améliorer le développement social et préconisé l'amélioration des politiques et des programmes.

- **Raffermissement du système des Nations unies** — Les pays ont recommandé en particulier de raffermir le système des Nations unies pour lui permettre de s'occuper de développement social, et d'assurer un suivi à cet égard. On s'attend à ce que le Conseil économique et social de l'ONU supervise la coordination des résultats du Sommet pour l'ensemble du système, notamment par le raffermissement de la Commission du développement social, point de mire potentiel pour le suivi du Sommet. Ce dernier a demandé à l'Assemblée générale de convoquer une séance spéciale en l'an 2000 pour examiner la mise en oeuvre de ses conclusions. On a également invité l'ONU à trouver de nouvelles sources de financement afin de promouvoir le développement social.
- **Dialogue international** — L'Assemblée générale de l'ONU a été invitée à organiser des réunions de représentants de haut niveau afin d'encourager le dialogue sur la coopération internationale en matière de développement social. On lui a demandé